



Le Vent du Sud

Édition de mars 2019

Site Web : www.buckland.qc.ca

Courriel : buckland@globetrotter.net

Tél : 418.789.3119

Télécopieur : 418.789.3535



Règlement, clapet de non retour, p. 4

Offre d'emploi, p. 7,8

Prochaine date de tombée, journal
« Vent du Sud », 22 mars.

Réalisation et montage : Diane Laflamme

Sommaire

Agenda et mot du maire	p. 1-2	Agenda communautaire	p. 14
Gestion municipale	p. 3	Publicité	p. 15
Services municipaux	p. 5	Calendrier	p. 16
Bibliothèque – Anniversaires	p. 10		
Services régionaux	p. 11		
Services et organismes mun.	p. 12		
Chronique du mois	p. 13		



Buckland... une montagne de paysages !

Agenda du maire pour le mois de février



- Vendredi 1 : Rencontre avec le DEB, St-Lazare 7h30 AM.
Lundi 4 : Réunion du conseil 19h00.
Mardi 5 : Rencontre de la CADAMS St-Philémon Bureau Municipal 10h00 à 12h30. Rencontre avec EDF (Parc Éolien Massif du Sud), centre Communautaire de Buckland 14h00 à 16h00.
Mardi 6 : Bureau municipal travail avec la directrice générale sur dossier Rang Ville-Marie (réfection d'une partie du réseau aqueduc et égout) et signature de documents.
Jeudi 7 : Correspondance avec M. Dominique Dufour (ingénieur à la MRC) concernant le dossier de la rue Principale (aménagement paysager au chalet des Sports, réfection de la rue d'Église et de la Fabrique, asphalte, bordures et espace piétonnier). Travail dans le dossier du Rang Ville-Marie pour soumission. Courriel à M. Francis Rioux dossier du rang Ville-Marie.
Vendredi 8 : Préparation du Chalet des Sports pour les activités du Carnaval et Culture du 9 & 10. Représentation au salon Funéraire pour le décès de la mère à M. Sarto Vallières maire d'Armagh.
Samedi 9 et dimanche 10 : Participation aux activités de rassemblements au Chalet des Sports.
Lundi 11 : Préparation de dossiers pour la rencontre de mardi avec le service ingénierie de la MRC
Mardi 12 : Rencontre avec le service d'ingénierie à la MRC de St-Lazare 10h00 à 12h00. Travail au bureau municipal avec la directrice générale de 14h00 à 15h30.
Jeudi 14 : Rencontre au bureau municipal de 13h30 à 16h00, présentation de dossiers. Prendre connaissance du courriel de Pascal Gonthier, (directeur des loisirs et de la vie communautaire de St-Damien) pour Terrain jeu Unifié.
Lundi 18 : Travail à la maison sur les dossiers (PM).
Mardi 19 : Rencontre avec l'agent de Développement (Jacquelin Fraser) au bureau municipal 8h30 et PM discussion téléphonique avec Mme Catherine Bergeron, directrice du service d'urbanisme de la MRC, concernant la réglementation.
Mercredi 20 : Rencontre avec le comité de l'OMH à St-Damien 13h30. Réunion des maires à la MRC à St-Lazare 18h30 (spécial).
Jeudi 21 : Rencontre au bureau municipal avec l'inspecteur en bâtiment, M. Francis Rioux, étude de deux dossiers (Développement et réglementation) à 9h30.
Mardi 26 : Travail au bureau municipal avec la directrice générale en AM. (Lac Crève-Faim concernant l'environnement). Rencontre du comité des Loisirs et Culture, 19h00 au Chalet des Sports.
Mercredi 27 : Rencontre de la Contrée en Montagne dans Bellechasse à 19h00 à St-Léon-de-Standon.
Jeudi 28 : Travail au bureau municipal avec la directrice générale en AM. Fondation rue Principale (la revitalisation) suivie de l'estimation budgétaire.

Heures d'ouverture du bureau municipal *au public*

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h et de 13h à 16h

Mardi fermé en AM au public, ouvert de 13h à 16h

Bibliothèque, les mardis de 18h30 à 20h

Photo en page couverture : Promenade en carriole lors du carnaval de Buckland, photo de Denis Métivier

17 mars, Fête de la St-Patrick



Mot du maire



Bonjour à tous,

Nous tenons à remercier tous les bénévoles et les commanditaires qui ont participé à la préparation des activités qui se sont déroulées dans notre municipalité la fin de semaine du 9 & 10 février.

Le Carnaval de Buckland avec son souper suivi d'une soirée dansante avec le couronnement de la reine. De belles sculptures sur neige qui malheureusement ont été ternies par les caprices de mère Nature. Parrainées par les responsables du comité des Loisirs et Culture, des glissades, de la tire à la cabane à sucre et des promenades en carriole étaient offertes à tous.

Un gros merci à vous pour votre participation.

Le mois de mars, c'est le mois où les acériculteurs sont dans les derniers préparatifs pour être prêts quand la température sera au rendez-vous, afin de répondre à la demande du fameux sirop d'érable avec ses dérivés. Profitez d'une belle journée ensoleillée à la cabane à sucre familial pour vous sucrer le bec.

La Corporation de Développement de Buckland (CDB) est à la recherche de personnes soucieuses et intéressées à faire connaître son milieu. Les personnes auront à exprimer leur vision de notre municipalité pour les prochaines années. L'âge n'a pas d'importance, la municipalité sera à l'écoute des gens qui auraient l'intention de faire partie de la relève avec de nouvelles idées, nous comptons sur vous.

Il est important de faire la demande d'un permis de feu afin de ne pas vous faire prendre en défaut et avoir une amende. Le permis est gratuit, appeler à la municipalité pour vous informer.

À ne pas oublier, c'est le 10 mars qu'on change d'heure, profitez de l'occasion pour changer les batteries de vos avertisseurs d'incendie.

Ce message s'adresse aux amateurs de motoneige de sentier et du hors-piste, on vous demande d'être respectueux du bien d'autrui. Comme vous le savez, tous les sentiers passent sur des terrains privés ou dans des chemins municipaux. Soyez attentif afin de ne pas circuler dans les plantations pour ne pas perdre ce privilège. " *La municipalité de St-Luc a mis à la disposition des motoneiges hors-piste un stationnement pour vous accueillir et un sentier pour pratiquer ce sport.*"

Soyez prudent, je vous souhaite un beau mois de mars.

Jean-Yves Turmel, maire



Résumé de la séance ordinaire du 4 février 2019

(Vous pouvez lire l'intégralité du procès-verbal dans notre site Web)

Acceptation des chèques à ratifier et des comptes à payer du mois de janvier 2019. Les comptes fournisseurs totalisent 94,826.56\$. Les paies 22,448.48\$, ce montant représente le salaire des employés (14) et celui des membres du conseil (7).

Une demande de subvention sera acheminée à la députée provinciale, Madame Stéphanie Lachance, pour l'amélioration des routes St-Antoine & St-Louis, rang Ville-Marie, St-Louis & des Pointes, Vieux Chemin en 2019. Les travaux consisteront en la reconstruction et réparation de la structure de la chaussée, creusage et reprofilage de fossés sur ces routes. Le montant demandé est de 80,000.00\$.

La directrice générale & secrétaire-trésorière est autorisée à expédier un avis recommandé aux citoyens qui ont des arrérages de taxes et de laisser jusqu'au 15 mars 2019 pour le paiement complet incluant les intérêts courut.

Nomination de la firme Lemieux Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L. comme vérificateur comptable de la municipalité.

La municipalité de Buckland avise la MRC qu'elle ne veut pas changer d'inspecteur en l'occurrence M. Francis Rioux lors d'une nouvelle redistribution d'inspecteur pour les municipalités.

Que la municipalité présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 10 000. \$, dans le cadre du **Volet 2** et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 20 000.\$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 10 000.\$.

Adoption de la politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence au travail. (Voir site Web)

La municipalité de Buckland, donne un avis favorable à l'orientation préliminaire de la CPTAQ dans le dossier numéro 380 986 portant sur une demande d'autorisation résidentielle à portée collective (ilots déstructurés, 10 hectares et +).

Achat d'une remorque pour camion municipal, chez Pro Remorque au montant de 7,524.99\$ plus taxes.

Adoption du règlement no 06-2019 concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal (voir page 4).

Acceptation de l'offre de service de Telmatik concernant un système d'alerte et de notification qui permettra à la municipalité d'aviser rapidement et efficacement les citoyens et les commerçants localisés sur son territoire en situation d'urgence. Un montant de 350.00\$ pour les frais d'implantation et 684.56\$ pour la réalisation du système.

La municipalité donne l'autorisation au Festival des Monts d'occuper les terrains municipaux situés au 2000, de la Fabrique, pour leurs activités tenues les 7-8-9 juin 2019. Les services de l'employé municipal sont fournis les 6, 7 & 10 juin sous forme de commandite pour 4 heures au total. Pour l'activité du 9 juin en après-midi au centre communautaire, la location sera offerte sous forme de commandite, le ménage au coût de 50.00 \$ sera facturé.

La municipalité de Buckland informera le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes.

Appui à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans sa démarche auprès du gouvernement fédéral afin de lui demander de revoir sa position dans les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

100.00\$ sera versé à Entraide Solidarité Bellechasse dans le cadre de la Fête annuelle de la Santé qui aura lieu le 2 mai à St-Lazare.

Sera versée sous forme de commandite la location du chalet des sports et de la patinoire, pour leur activité qui aura lieu le 23 février.

Un coût de 25.00\$ leur sera facturé pour le ménage au Midget B2.

RÈGLEMENT NO 06-2019 CONCERNANT L'OBLIGATION D'INSTALLER UNE SOUPAPE DE SÛRETÉ (CLAPET DE NON RETOUR) À L'ÉGARD DE TOUT IMMEUBLE DESSERVI PAR LE SERVICE D'ÉGOUT MUNICIPAL

ATTENDU QUE l'article 19 de la Loi sur les compétences municipales permet à toute municipalité locale d'adopter des règlements en matière d'environnement;

ATTENDU QU'IL est à propos et dans l'intérêt de la municipalité et des citoyens de réglementer l'installation de soupape de sûreté (clapet de non retour);

ATTENDU QUE le présent règlement vise à éviter les refoulements des eaux d'égouts;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné par le conseiller, M. Miguel Fillion, lors de la séance régulière tenue le 14 janvier 2019 en vue de l'adoption du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Miguel Fillion

appuyé par M. Pierre P. Gill

résolu unanimement

QUE le présent règlement soit et est adopté conformément à ce qui suit :

Article 1 : **Titre :**

Le présent règlement portera le titre de « Règlement concernant l'obligation d'installer une soupape de sûreté (clapet de non retour) à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égout municipal »;

Article 2 : **Préambule :**

Le préambule du présent règlement fait partie intégrante de celui-ci;

Article 3 : **Exigences relatives à un branchement aux égouts (sanitaires et pluviaux) :**

3.1 Tout propriétaire d'un immeuble desservi par le service d'égout municipal doit installer à ses frais et maintenir en bon état, une soupape de sûreté (clapet de non retour) afin d'empêcher tout refoulement des eaux d'égout.

3.2 Les normes d'implantation et d'entretien des soupapes de sûreté (clapet de non retour) sont celles prescrites par le Code national de plomberie – Canada 1995 (CNRC 38728F) y compris les modifications d'août 1999 et de mars 2002 et le National Plumbing Code of Canada 1995 (NRCC 38728) y compris les modifications d'août 1999 et de mars 2002, publiés par la Commission canadienne des codes du bâtiment et de prévention des incendies du Conseil national de recherche du Canada.

3.3 Tous les amendements apportés au Code national de la plomberie après l'entrée en vigueur du présent règlement en font également partie à une date déterminée suite à une résolution en ce sens adoptée par le Conseil municipal conformément à l'article 6 (6°) de la *Loi sur les compétences municipales*.

3.4 Dans le cas d'un immeuble déjà érigé, le propriétaire bénéficie d'un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement pour se conformer à cette obligation.

3.5 Au cas de défaut du propriétaire d'installer et de maintenir en bon état de telles soupapes (clapet de non retour) conformément au présent règlement, la municipalité n'est pas responsable de dommages causés à l'immeuble ou à son contenu par suite des conséquences d'un refoulement des eaux d'égouts.

Article 4 : **Application du règlement**

L'inspecteur municipal est autorisé à visiter et/ou à inspecter, si nécessaire, tout immeuble pour s'assurer de l'application du présent règlement.

Article 5 : **Entrée en vigueur**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté le 4 février 2019.

AVIS PUBLIC le 5 février 2019.

Service Incendie

Pour toute urgence, faites le 9-1-1, ou le *4141 pour le cellulaire

Ramonnage de cheminées. Si vous désirez avoir les coordonnées des entreprises qui font le ramonnage de cheminée, veuillez communiquer avec le bureau municipal au 418.789.3119.

Récupération de la cendre : Vous pouvez déposer vos cendres de poêle et/ou de fournaise dans des contenants mis à votre disposition à droite du garage municipal. Nous vous demandons de ne pas les mettre dans les conteneurs le long des routes municipales ainsi que dans vos bacs verts.



Extincteurs : La municipalité vous offre par l'intermédiaire d'une firme attitrée, la possibilité de faire un test visuel ou et le remplissage de vos extincteurs. Les coûts vous seront facturés après le service rendu. Pour info, veuillez communiquer au 418.789.3119

Extincteur	Rechargement	Achat
2,5 lb	20.00 \$ + tx	45.00 \$ + tx
5 lb	25.00 \$ + tx	60.00 \$ + tx
10 lb	30.00 \$ + tx	80.00 \$ + tx
20 lb	40.00 \$ + tx	140.00\$ + tx

Avec le changement d'heure, n'oubliez pas de changer vos piles dans vos avertisseurs !!!



Ministère de la Sécurité publique du Québec

Les cendres de bois peuvent demeurer chaudes jusqu'à 7 jours et continuer de produire du monoxyde de carbone. Au Québec, environ un incendie tous les 2 jours est causé par un mauvais entreposage de cendres chaudes! Placez-les dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle, puis déposez-le à l'extérieur, sur une surface incombustible, à plus d'un mètre des bâtiments. Vous pouvez également ajouter de l'eau ou de la neige aux cendres chaudes pour les refroidir.



Dégagez le passage!

Janvier 2018



Québec

Soyez prévoyant! Après chaque chute de neige, déglacez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les balcons, et assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.

Soyez vigilant, n'ouvrez pas votre porte aux personnes que vous ne connaissez pas. Cela vous évitera de vous sentir forcé d'acheter ou de faire un don que vous ne souhaitez pas faire.



Le **déneigement des toitures, des sorties de secours des bâtiments, des balcons, des remises, des garages,** etc.

Au cours de l'hiver, lorsque les périodes de redoux, de pluie et de neige s'entremêlent, ce mélange provoque une augmentation de la densité de la neige, qui devient ainsi encore plus lourde. Les propriétaires d'un bâtiment sont les premiers responsables de la sécurité du public qui fréquente leurs bâtiments, y travaille ou y accède.

Faites appel à un spécialiste

Lorsque le déneigement s'avère nécessaire, il est important de confier cette tâche à des entreprises disposant de méthodes et d'équipements appropriés afin de ne pas endommager la membrane d'étanchéité du toit. Si un citoyen souhaite déneiger sa toiture lui-même, il est recommandé de le faire à partir du sol, en utilisant un grattoir à toiture muni d'un manche télescopique pour empêcher tout risque de chute.

Soyez attentifs aux signes précurseurs

Dans la majorité des cas, des signes précurseurs d'un affaissement possible de la toiture se manifestent. Par exemple, des fissures peuvent apparaître sur les murs intérieurs ou des portes intérieures peuvent se coincer. Si de tels signes sont constatés, il faut déneiger la toiture, peu importe la quantité de neige présente.

Programme à la rénovation et d'adaptation de domicile

Le **programme RénoRégion** a été mis sur pied afin de répondre aux besoins des propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural et qui doivent effectuer des travaux visant à corriger des défauts majeurs que présente leur résidence, la valeur du bâtiment seulement ne doit pas dépasser 115 000 \$. Le montant maximal est de 12 000\$ et nous finançons un maximum de 95% du projet. Dans chaque municipalité, il y a des personnes admissibles.

Le **programme PAD** (programme d'adaptation de domicile) offre une aide financière aux personnes handicapées ou en pertes d'autonomie pour les aider à payer le coût des travaux nécessaires pour rendre accessible leur logement et l'adapter à leurs besoins. Le but du programme est de permettre aux personnes handicapées d'être plus autonomes et de favoriser leur maintien à domicile, sans égard à leurs revenus. La Société d'habitation du Québec gère ce programme en collaboration avec ses partenaires, dont la MRC de Bellechasse fait partie. L'admissibilité des travaux est déterminée à partir d'un rapport d'ergothérapeute démontrant que les incapacités causées par la déficience sont importantes au point de justifier une adaptation du lieu de résidence.

Site Web : www.habitation.gouv.qc.ca

Formulaires et dépliants disponibles au bureau municipal.

Pour info : Jérémie Aubé (MRC), chargé de projet pour la gestion des programmes de rénovation RénoRégion et Adaptation de domicile.
418.883.3347 poste 685



Comité des Loisirs et de la Culture - La Fête des Neiges 2019

Comité organisateur :

Julie Dorval présidente, absente congé de maternité, Suzie Lavigne, Gaétan Nolet, Nancy Rouillard, Miguel Fillion, Jean-Yves Turmel

Bénévoles et commanditaires :

Remerciement à la municipalité de Buckland : Fourniture du Chalet des Sports et des Équipements permettant cet événement

Glissade :

L'école du Bon Vent : Fourniture du terrain.

La fabrication : Miguel Fillion Yves Parent, Pierre Gill Denis Métivier, Jean-Yves Turmel

M. Pierre-André Tanguay pour la fourniture du VTT avec chenille et gratte

Les entreprises G.E.G pour la machinerie

Restauration :

Responsable : Mme Odette Grondin

Achat : Mme Simone Laflamme

Préparation des sous-marins et des Grilles Cheese : La Fadoq et les Fermières

La fourniture de Biscuits et galettes : Les Fermières

La fourniture de divers articles pour la restauration : La Fadoq

La fourniture du poêle électrique : Le Festival des Monts

Les bénévoles à la restauration : Suzie Lavigne, Annie Lavigne, Yves parent, Hélène St-Pierre, Laurette Carrier, Odette Grondin, Lisette Asselin, Josée Lévesque.

Tour de carrioles :

Les propriétaires des carrioles : David Laflamme, Vincent Laflamme et Sylvain Fontaine

La cabane à sucre et les feux d'ambiance :

RESPONSABLE: Miguel Fillion et Nancy Rouillard

Commanditaire : Cabane à sucre, poêle, propane et les instruments : Miguel Fillion

Installation : Miguel Fillion, Pierre Gill, Yves Parent

La tire d'érable : Miguel Fillion

Équipement : Auge de bois contenant de neige pour la tire M. Normand Laflamme

Commanditaires du sirop d'érable : Pierre-Luc Bélanger, René Leblond, Norman Nolet, Gaétan Turgeon et Roland Turgeon

Responsable de la planification : Jean-Yves Turmel

Le comité organisateur tient à remercier, tous les bénévoles et les commanditaires qui ont participé à la réussite de cet événement. Malgré les caprices de dame nature avec sa fraîcheur et ses vents, nous vous remercions d'être venu Fêter avec nous, citoyens, citoyennes d'ici et des municipalités voisines.

Les gagnants des 2 traîneaux sont Tommy Bruneau (Harold) et Justine Bruneau (Marc). Félicitations à vous deux.

Encore une fois un gros Merci.

Le comité des Loisirs et de la Culture



Offre d'emploi

Camp de jour unifié

Saint-Philémon, Buckland, Saint-Léon de Standon, Saint-Nazaire, Saint-Malachie et Saint-Damien

Animateur

Description du poste :

L'animateur devra, sous l'autorité de la coordonnatrice du camp de jour unifié, assurer la sécurité des enfants tout en réalisant une programmation variée.

Principales fonctions :

- Participer à la planification, l'organisation, la réalisation et l'évaluation des activités;
- Déterminer avec l'équipe d'animation la programmation;
- Promouvoir chez les participants un mode de vie physiquement actif, une saine alimentation et la valorisation des saines habitudes de vie;
- Encadrer et veiller à la sécurité des jeunes dans les sorties et les activités;
- Participer aux rencontres des animateurs, soit une fois par semaine;
- Participer à l'élaboration et à la réalisation des activités inter terrains de jeux;
- Contrôler les présences en tout temps;
- Participer à l'inventaire du matériel en début et en fin d'été;
- Participer à la formation d'animateur offerte une fin de semaine de mai ou juin;
- Toutes autres tâches connexes reliées à l'emploi.

Qualifications :

- Être âgé d'au moins 16 ans (au 1^{er} juin 2019)
- Aimer le plein air;
- Sens des responsabilités et autonome;
- Sens de l'organisation et de la planification;
- Avoir de la patience et de l'entregent;
- Être dynamique, débrouillard et disponible;
- Aptitudes à travailler en équipe

Conditions de travail :

Horaire : 35 heures par semaine, pendant 7 semaines

Conditions salariales : 13\$ de l'heure

Territoire desservi : Saint-Philémon, Buckland, Saint-Léon de Standon; Saint-Nazaire, Saint-Malachie et Saint-Damien.

Durée du contrat : 24 juin au 9 août 2019.

Faire parvenir votre lettre de présentation et votre CV à l'équipe du camp de jour par courriel à loisirs@saint-damien.com, au plus tard le **8 mars 2019**.

Pour informations contacter Pascal Gonthier ou Karine Godbout au 418-789-2525

Offre d'emploi

SERVICE DE GARDE du Camp de jour unifié

Saint-Philémon, Buckland, Saint-Léon de Standon, Saint-Nazaire, Saint-Malachie et Saint-Damien

Animateur en service de garde

Description du poste :

L'animateur devra, sous l'autorité du coordonnateur du camp de jour unifié, assurer la sécurité des enfants.

Principales fonctions :

- Promouvoir chez les participants un mode de vie physiquement actif, une saine alimentation et la valorisation des saines habitudes de vie;
- Encadrer et veiller à la sécurité des jeunes dans les sorties et les activités;
- Contrôler les présences en tout temps;
- Toutes autres tâches connexes reliées à l'emploi.

Qualifications :

- Être âgé d'au moins 16 ans (au 1^{er} juin 2019)
- Sens des responsabilités et autonome;
- Sens de l'organisation et de la planification;
- Avoir de la patience et de l'entregent;
- Être dynamique, débrouillard et disponible;
- Aimer les enfants.

Conditions de travail :

Horaire : 15 heures par semaine, pendant 6 semaines

Conditions salariales : 13\$ de l'heure

1 poste de disponible par municipalité : St-Léon-de-Standon, St-Malachie, St-Nazaire, St-Damien, Buckland et St-Philémon.

Durée du contrat : 1 juillet au 9 août 2019.

Faire parvenir votre lettre de présentation et votre CV à l'équipe du camp de jour par courriel à loisirs@saint-damien.com ou votre municipalité au plus tard le **29 mars 2019**.

Pour informations contacter Pascal Gonthier ou Karine Godbout au 418-789-2525 ou le directeur général de votre municipalité.





Histoire

L'histoire de l'acériculture et des sucriers de Bellechasse, tome 2, Réjean Bilodeau

Romans - Québec et Canadien

La quête, tome 1 de la série "Le temps des chagrins" de Nicole Villeneuve

Le fardeau de Jacob de Lise Bergeron

1958. Le grand bouleversement, tome 1 de la série "La Maison des Levasseur" de Julie Rivard

Félicité, tome 2 de la série "Histoire de femmes" de Louise Tremblay-D'Essiambre

Littérature jeunesse

Lucie, la moufette qui pète

Le chemin de la montagne

Quand j'avais huit ans

BD

Tommy et Cloé (BD sur le harcèlement)

Romans - Français et Étranger

Les roses de Hartland de Nikola Scott

Olga de Bernhard Schlink

Anniversaires

Du 10 au 31 mars

- 10- Denis Aubin, Denis Bolduc, Pascal Fontaine,
- 11- Reynald Audet, Pierre Faucher, Jean-Pierre Gosselin, René Leblond,
- 12- Monique Fontaine, Lise Lortie, Émile Morissette, Pierre Roberge,
- 13- Philippe Fortin, Sylvie Nadeau,
- 14- Gabrielle Morissette,
- 15- Ghislaine Bolduc, Frédérique Leblond, Askoka Bruneau,
- 16- Gérald Brochu,
- 19- Fabie Fontaine, Daniel Verret,
- 20- Keven Rouillard,
- 21- Tommy Bruneau, Clément Morissette,
- 22- Rolland Morissette,
- 23- Guy Nicol, Léonard Paquet,

- 25- Chantale Brochu, Armand Fontaine, Benoît Lachance, Bertrand Lemelin, Lucien Pelletier,
- 26- Francine Beaudoin, Yolaine Lemieux,
- 27- Denis Desrosiers,
- 28- Thérèse Chabot, Alain Maheu, Olivier Rouillard,
- 29- Jean-Pierre Bolduc,
- 31- Léa Avoine.

Du 1^{er} au 6 avril

- 01- David Miville-Bilodeau, Gilles Blais, Jean-Marc Bolduc, Gabriel Bruneau, André Morissette,
- 02- Victor Carrier,
- 05- Donald Leblond, Alfred Lévesque, Samuel Turgeon,
- 06- Monique Carrier.



DES NOUVELLES DE VOTRE ÉGLISE

Baptêmes à Notre-Dame-Auxiliatrice. Pour les trois (3) prochains mois, l'horaire des baptêmes sera comme suit : 23 mars, 26 mai et 28 juillet. Pour plus de détails, concernant l'heure, communiquer avec la secrétaire aux heures d'accueil. Merci de votre collaboration.

Le 6 mars est le mercredi des Cendres, jour maigre et jeûne, qui marque le début du Carême. L'horaire des célébrations de la semaine sainte vous parviendra sous peu.

Aussi, les appels, concernant la réparation des épitaphes dans le cimetière, se poursuivent et vont bon train. Plus de détails seront fournis dans la prochaine édition du Vent du Sud, car nous sommes toujours à la recherche de certaines personnes concernant des lots dont les épitaphes sont à réparer et sur lesquels nous n'avons aucun nom afin de prévenir les membres de la famille, et ceci avant que la compagnie de cimetière "Les Jardins du Souvenir de Bellechasse" puisse prendre une décision. Votre CCOL



NOUVEAU EN BELLECHASSE



L'ARTERRE

Accompagner · Jumeler

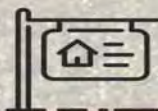
Les MRC de la Chaudière-Appalaches sont heureuses d'offrir le service L'ARTERRE sur leurs territoires. L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et producteurs sans relève identifiée ou encore propriétaires de terres et/ou de bâtiments agricoles.

TROUVER UNE RELÈVE



Offre et recherche d'aspirants-agriculteurs qualifiés pour les entreprises agricoles sans relève et accompagnement des parties vers les ressources professionnelles dédiées au transfert.

LOUER OU VENDRE



Offre et recherche de surfaces cultivables, petites ou grandes, et de bâtiments pour loger des animaux d'élevage, pour de l'entreposage ou pour de la transformation alimentaire complémentaire à la production agricole.

PARTENARIAT



Recherche de partenaires pour soutenir ou diversifier votre production actuelle.

Veillez visiter le www.arterre.ca ou contacter votre agente de maillage pour en savoir davantage sur le service et pour vous inscrire.

Jessica Leclerc, agente de maillage
jessi.ca@arterre.ca | 418 248-6731

Organismes municipaux

Carnaval hiver 2019 à Buckland

Le 9 février, avait lieu la soirée du couronnement de la reine du carnaval. Depuis quelques semaines déjà, des bénévoles s'affairaient pour faire de ce carnaval, une réussite.

Les membres du comité d'établissement de l'école ont organisé le souper spaghetti. Les 3 duchesses, Danye Roy, Lorraine Noël et Nathalie Roy ont vendu 900 billets. C'est Lorraine qui a été proclamée reine. Félicitations!

Denis Métivier, en gérant tout cela, a organisé une journée pour faire des blocs. La nature n'a pas été de son bord, mais qu'il ait réussi à réunir plus de 40 personnes par un froid sibérien pour faire 80 blocs, cela s'appelle une grande réussite.

C'est l'implication de plusieurs personnes qui permettront à nos jeunes du primaire d'avoir de belles sorties et des jeux extérieurs: les commanditaires, la municipalité, les personnes qui ont fourni de la machinerie et tous les bénévoles. Il y a aussi vous tous qui avez répondu à notre invitation par votre participation au souper (250 personnes) et à l'achat des billets.. MERCI!!!

Ces jeunes profiteront ainsi de 4000,\$ que leur a remis Denis Métivier au nom du carnaval. Pour couronner le tout, 700,\$ a été remis à Vicky Langlois, qui a subi une grave agression il y a quelques mois. Cet argent a été amassé simplement dans un bocal sur le comptoir du bar. Quelle générosité de votre part. MERCI!!

Pour compléter cette fin de semaine et pour en avoir pour tout le monde, la municipalité a organisé une glissade pour les enfants, une «cabane à sucre» où l'on pouvait déguster de la tarte et des promenades en traîneau. Au chalet des sports, il y avait un service de restauration et nous pouvions aussi se procurer des produits cuisinés à la pâtisserie du «Vieux Buckland».

Merci aussi à tous ces bénévoles qui nous ont permis d'avoir une belle fin de semaine hivernale.

Le succès de ces activités nous encourage à revenir l'an prochain.

Donc, À l'année prochaine!!

Le carnaval de Buckland



Centre communautaire de Buckland

On procède à son inauguration officielle

Les élus municipaux et la population de Buckland ont procédé, samedi soir le 4 mars dernier, à l'inauguration officielle du nouveau centre communautaire de l'endroit. Près de 250 personnes dont l'ancien député-ministre Pierre Blais étaient présentes afin de souligner l'événement.

Opérationnel depuis d'automne dernier, l'édifice contient une salle de 75 pieds par 42 de même que des locaux de 20 pieds par 42 sur deux étages.

Sa construction a nécessité des coûts de 386

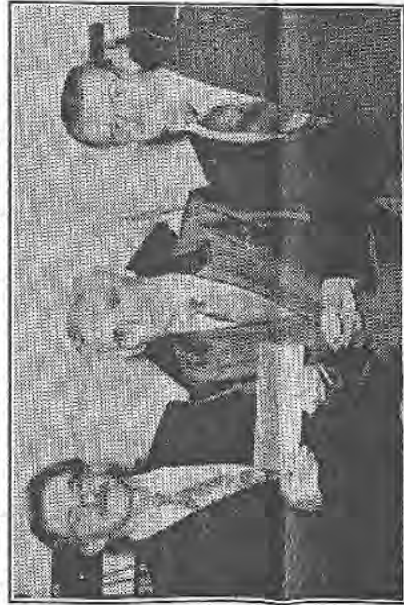


La traditionnelle coupe du ruban signifiant l'inauguration officielle du centre communautaire a regroupé, dans l'ordre, M. Norbert Moore, président de la Fédération de l'âge d'or, le député provincial Claude Leclercq, M. Roger Nolet, président local de l'âge d'or, le maire Bertrand Lemelin ainsi que M. Pierre Blais, ancien député fédéral de Bellechasse.

Centre communautaire de Buckland

La caisse populaire s'implique

(S.L.) Dans le cadre de l'inauguration officielle du Centre communautaire de Buckland, les dirigeants de la Caisse populaire ont remis à la municipalité un chèque de 10 000 dollars, deuxième versement d'une subvention de 20 000 promise depuis l'an dernier. Sur



la photo, le président, M. André Fortier, remet le chèque au maire Bertrand Lemelin et au président du Club de l'âge d'or, M. Roger Nolet.

000 dollars financés de la façon suivante : 85 000 dollars en subventions fédérales, 10 000 dollars en subventions du provincial, 92 000 dollars provenant de souscriptions populaires et un emprunt de 199 000 dollars contracté par la municipalité. Sur le 92 000 dollars, la muni-

cipalité a fourni 20 000 dollars, tout comme la Caisse populaire.

En plus des 52 000 dollars en dons, les résidents de Buckland ont fourni 6000 heures de bénévolat, ce qui a permis de réduire le coût réel de la bâtisse qui est de 625 000 dollars.

AVIS

DE CONVOCATION

Avis est donné, par la présente, que l'assemblée générale annuelle des membres de Dorchester, Société mutuelle d'assurance générale se tiendra le

14 mars 1995 à 20 h au lieu suivant:

Manoir du Lac-Erchemin
187, 3^e Avenue
Lac-Erchemin

Assemblée générale spéciale

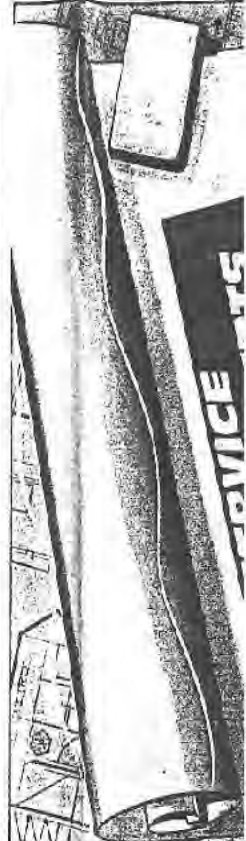
Une assemblée générale spéciale suivra l'assemblée générale annuelle. L'objet de cette assemblée visé à modifier les statuts de la Société concernant la raison sociale de celle-ci.

PROMUTUEL
Dorchester

N.B.: En cas de mauvaise température, l'assemblée sera remise au lendemain, à la même heure et au même endroit.

Donné à Ste-Claire, ce 12 mars 1995

André Gosselin,
secrétaire



Voix du Sud mars 1995

Belle implication de notre communauté paroissiale

© Laurent Nolet 03/2019



La Maison de la Culture de Bellechasse

Prenez part à votre culture!

PROGRAMMATION 2018-2019

Avril 2019

11 AVR **FRED PELLERIN**
Un village en trois dés

Contes et légendes | 20 h
Adulte: 46 \$ • Étudiant: 39 \$

06 AVR **LYNSAY / DE LAROCHELLIÈRE**
En grande primeur

Pop / Mélancolique | 20 h
Adulte: 32 \$ • Étudiant: 22 \$ • 12 ans et moins: gratuit

20 AVR **JÉRÉMY DEMAY**
Vivant

Humour | 20 h
Adulte: 40 \$ • Étudiant: 28 \$ • 12 ans et moins: gratuit

À CHACUN SA COULEUR Élèves de Brigitte Boutin

Peinture | 6 avril au 3 mai



27 AVR **SECONDAIRE ALL-STAR** *Spectacle de la relève*

En collaboration avec: Carrefour Jeunesse Emploi

À 20 h
12 ans et moins: gratuit
Adulte: 10 \$ • Étudiant: 5 \$

GRUPE
SATE PRODUCTIONS



Il s'agit d'une sélection des meilleurs numéros de variétés de nos trois écoles secondaires bellechassoises qui vise à célébrer notre relève sans compétition ni gagnants. Assistez à la révélation des étoiles de demain qui est rendue possible grâce à la collaboration du Carrefour Jeunesse Emploi.

Billetterie : 418-789-2588
www.culturebellechasse.qc.ca



La Maison de la Culture de Bellechasse

SECONDAIRE ALL-STAR, Début des inscriptions pour le nouveau spectacle de la relève régionale

École secondaire Sainte-Anselme, le 8 février 2019 – Depuis le mois de septembre un comité d'élèves de 4e et 5e secondaire de l'École secondaire St-Anselme s'implique dans l'organisation d'un événement avec la Maison de la Culture de Bellechasse et Le Carrefour. *Secondaire All-Star*, le show des jeunes de Bellechasse, en est maintenant à recruter ses premiers participants.

Ce spectacle a pour but de mettre en scène les artistes émergeant de nos écoles secondaires bellechassoises. Musique de tous styles confondus, danse, théâtre, humour, ou tout autre type d'expression artistique est la bienvenue. *Secondaire All-Star* vise à célébrer notre relève sans compétition ni gagnant, faire vivre une expérience de scène dans un contexte professionnel et permettre une rencontre entre nos artistes de demain.

Le spectacle aura lieu à la Maison de la culture de Bellechasse le 27 avril 2019 à 20h et les artistes désirant s'inscrire ont jusqu'au 15 mars pour le faire. Les fiches d'inscriptions sont disponibles sur Facebook à l'adresse www.facebook.com/secalstar et doivent être retournées par courriel au direction@culturebellechasse.qc.ca. Pour plus d'informations, joignez Olivier Leclerc à la

Maison de la culture de Bellechasse au (418) 789-2588

Courriel : direction@culturebellechasse.qc.ca

En ligne : www.culturebellechasse.qc.ca Sur place : 75, St-Gérard, St-Damien, QC G0R 2Y0

Club Fadoq Buckland

Jeudi, le 2 mai prochain à l'occasion d'un dîner communautaire, aura lieu la fête des aînés. On fêtera les 80-85-90-95 de naissance (on a les dates dans nos listes de membres).

Tous les couples qui auront 50-55-60-65 ans de mariage au cours de l'année 2019, doivent communiquer avec nous avant le 31 mars pour vous inscrire auprès des membres du conseil d'administration.

Vous êtes tous invités à cette fête, même si vous n'êtes pas membre du Club (réservation)

On vous attend nombreux.

Simone Laflamme	789-3777	Gilles Blais	789-2535	Thérèse Labonté	789-2797
Georgette Nadeau	789-2219	Solange Fontaine	789-2299	Yvan Larochelle	789-2797

Clinique juridique le 20 mars de 9h à 12h, au Centre communautaire de Saint-Lazare, 128 rue de la Fabrique. Une conférence interactive *gratuite* sur les préventions des abus envers les Aînés. Les thèmes abordés : testament, succession, mandat d'inaptitude, préarrangements funéraires, harcèlement, logement, fraude, aide médicale à mourir.

Veillez réserver avant le 15 mars au 1-877-935-3699

Atelier sur le compostage domestique, jeudi, le 9 mai de 19h à 20h30 au Centre Communautaire.

Vincent Beaudoin, chargé de projet en sensibilisation en gestion de matières résiduelles à la MRC de Bellechasse, animera l'atelier.

Trail Massif du sud 2019 au profil de la Croix-Rouge Canadienne-Québec

Les inscriptions sont lancées! C'est le 20 juillet qu'aura lieu la 4^e édition de la Trail Massif du Sud. En plus des épreuves "courses" de 2 km, 6 km, 10 km et 22 km, nous ajoutons cette année une nouveauté : un 6 km marche. Inscrivez-vous dès maintenant.

REMORQUAGE RECYCLAGE JOËL LAFLAMME



Remorquage - Service 24h
Transport général

Recyclage : Auto, camion, métaux de toute
sorte
Machinerie agricole
Machinerie lourde




Joël Laflamme
4265, rue Principale
Buckland Cté Bell. (Québec)
GOR 1G0

Tél. : 418-789-2019 (garage)
Cell. : 418-208-1119

Calendrier des activités et autres, mars 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
3)	4)  Réunion du conseil, 20h Centre Vie de 13h à 15h. C. Com.	5) Biblio 18h30 à 20h	6) Yoga de jour, 9h30 soir, 18h45 C. Com.	7) Zumba, C. Com. 20h	8)	9)
10) Changement d'heure	11)  Centre Vie de 13h à 15h. C. Com.	12) -Réunion Fermières -Réunion C. Colomb Biblio 18h30 à 20h	13) Yoga de jour, 9h30 soir, 18h45 C. Com.	14) Zumba, C. Com. 20h	15)	16) Souper dansant Âge D'or
17)	18)  Centre Vie de 13h à 15h. C. Com.	19) Biblio 18h30 à 20h	20) Yoga de jour, 9h30 soir, 18h45 C. Com.	21) Zumba, C. Com. 20h	22) Date de tombée journal "Le Vent du Sud"	23)
24) <hr/> 31)	25)  Centre Vie de 13h à 15h. C. Com.	26) Biblio 18h30 à 20h	27) Yoga, 9h30 C. Com.	28)	29)	30)

avril 2019

	1)  Réunion du conseil, 20h Centre Vie de 13h à 15h. C. Com.	2) Biblio 18h30 à 20h	3) Yoga, 9h30 C. Com.	4)	5)	6)
7)	8)  Centre Vie de 13h à 15h. C. Com.	9) Biblio 18h30 à 20h -Réunion Fermières -Réunion C. Colomb	10) Yoga, 9h30 C. Com.	11)	12)	13)
14)	15)  Centre Vie de 13h à 15h. C. Com.	16) Biblio 18h30 à 20h	17) Yoga, 9h30 C. Com.	18)	19) Bureau fermé, Vendredi-Saint	20)

Les séances du Conseil

Les séances ordinaires du conseil municipal se tiennent le premier lundi de chaque mois à 20h à la salle du conseil, située au 4344, rue Principale.

Le public y est admis et dispose d'une période de questions. L'ordre du jour est disponible sur place. Bienvenue à tous et à toutes !

Membres du Conseil

Maire : M. Jean-Yves Turmel
Conseillers & : M. Michel Galarneau
Conseillères M. Miguël Fillion
M. Roland Turgeon
M. Pierre P. Gill
Mme Nancy Rouillard
Mme Sylvie Blouin

Bureau municipal

Heures d'ouverture du bureau municipal au public

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :

de 9h à 11h et de 13h à 16h

Mardi, ouvert en après-midi de 13h à 16h

Jocelyne Nadeau, DG

Diane Laflamme, adj., adm.

Yan St-Hilaire, employé municipal

Bibliothèque municipale

Ouverte à tous les mardis
de 18h30 à 20h00

Préposée : Diane Laflamme

Numéros à retenir

Directrice Générale de la Municipalité	Jocelyne Nadeau	418-789-3119
Maire	Jean-Yves Turmel	418-789-3119
Locaux municipaux à louer	Diane Laflamme, adj., adm.	418-789-3119
Chalet des Sports		418-789-3419
Centre Communautaire		418-789-3128
Inspecteur en bâtiment	Francis Rioux	418-789-3119, 883-3347
Employé municipal	Yan St-Hilaire	cell : 581-986-3118
Chef pompier	Pierre Dubeau	cell : 581-986-1231
Corporation de Développement	Michel Galarneau	418-789-3119
Bibliothèque municipale	Diane Laflamme	418-789-3119
École du Bon Vent	Daniel Gaudreau, directeur	418-789-2091
Fabrique de Buckland	Suzanne Mercier, secrétaire	418-789-2002
OMH	Daniel Guillemette, directeur	418-789-2545
Club de l'Âge d'Or « Bon Accueil »	Simone Laflamme, présidente	418-789-3777
Le Cercle de Fermières	Juliette Laflamme, présidente	418-789-2781
Chevaliers de Colomb	Régent Mercier	418-789-3252
Croix Rouge (info)	Claude Gignac	418-789-2990
Agent de la S.Q. pour Buckland	Alexandra Lavoie	418-887-4058
Députée de Bell. au Provincial	Stéphanie Lachance	418-642-1343
Député de Lévis-Bell. au Fédéral	Steven Blaney	418-830-0500

Politique de publication

Tous les articles doivent parvenir au bureau municipal avant la date de tombée, voir page couverture de chaque mois. La municipalité se réserve le droit de condenser les articles afin de faciliter l'insertion des articles dans le journal.

Pour les personnes intéressées, le « Vent du Sud » publiera vos petites annonces : offre d'achat, de vente, de service etc.... Les tarifs sont les suivants :

½ page : 15\$	¼ page : 10\$	1 page : 25\$
Carte d'affaires : 10\$		
Moins de 25 mots : 2\$	Entre 25 mots et 60 mots : 4\$	